Recommandations essentielles

Rôle de chef de file du gouvernement

Je recommande au gouvernement du Canada de proclamer une « décennie de l'Afrique » et de faire en sorte que les pays d'Afrique bénéficient d'une place toute particulière dans les programmes d'aide du Canada. À cette fin, il faudrait notamment :

- que l'aide accordée par le Canada à l'Afrique s'intensifie progressivement pendant toute la décennie;
- que l'aide accordée par le Canada soit graduellement dégagée de toutes ses conditions;
- que le système de catégories cesse de s'appliquer aux pays africains bénéficiaires;
- que l'autonomie de la production vivrière devienne la priorité numéro un de l'aide accordée par le Canada à l'Afrique;
- que le Canada souscrive à une libéralisation des échanges commerciaux et à des mesures de rééchelonnement de la dette africaine afin d'encourager la relance et le développement économiques de l'Afrique.

La ministre des Relations extérieures devrait assumer directement la responsabilité de mettre en œuvre la « décennie pour l'Afrique », de manière à ce que :

- un système d'alerte avancée et de réaction à l'urgence soit mis en place;
- tous les programmes d'aide du Canada destinés à l'Afrique, francophone comme anglophone, soient entièrement intégrés;
- la politique interministérielle, surtout dans les domaines de l'aide, du commerce et des finances, soit rigoureusement coordonnée dans le but de promouvoir la relance et le développement en Afrique;
- le Canada aide à renforcer la coordination de l'aide internationale que les Nations Unies effectuent en Afrique; et